

2018



Services Communs

MON MÉTIER J'Y TIENS, JE LE DÉFENDS!

La réforme du ferroviaire de 2014 n'était qu'une étape vers la concurrence, la casse du service public ferroviaire Français et la fin du statut des cheminots.

La dernière réforme de la SNCF en 2018 ne vise qu'à en accélérer le processus.

D'ailleurs, les conséquences sont d'ores et déjà perceptibles et secouent le quotidien des cheminots tous métiers confondus, y compris ceux de la SUGE.

L'entrée en vigueur des nouvelles « Lois Travail », que la CGT a combattues, permet aujourd'hui à la Direction SNCF de remettre à plat l'intégralité du système de représentation du personnel, en supprimant les CHSCT et les délégués du personnel, en tentant d'éloigner les représentants du personnel de la proximité et du quotidien des cheminots. Certains syndicats s'en accommodent peut-être, pas

Pour la CGT, ces élections professionnelles sont déterminantes pour la défense des salariés au quotidien et l'avenir de la « SURETE FERROVIAIRE ».

Vos élus portent et porteront l'urgence de sortir du modèle économique actuel de contractualisation et de gestion par activité qui attire la SUGE vers l'externalisation.

Aujourd'hui, le service est placé sous la tutelle totale des activités, et dépend essentiellement des commandes passées. Ce fonctionnement ou plutôt ce dysfonctionnement pose à court terme la question de la survie de notre service. Les activités sécurisent d'abord et avant tout leur porte-monnaie plutôt que leur périmètre d'intervention. Conséquence : une course effrénée aux économies sur le dos des cheminot(e)s de la SUGE, un chantage permanent sur l'emploi, les conditions de travail, le niveau de formation continue...

Pour chaque attaque et pour chaque coup porté aux agents du service, la CGT et ses représentants de proximité, déterminés à être à vos côtés, sont intervenus, à chaque fois que nécessaire, et à tous les niveaux de l'entreprise.

rassemblements, pétitions, grèves, prud'homales ... ont été engagés par vos représentants CGT au cours du mandat écoulé.

Si ces nombreuses actions ont constitué une première réponse, pour répondre aux aspirations des cheminots de la SUGE, améliorer leurs conditions de travail et défendre le métier, le VOTE CGT aux élections professionnelles doit amplifier la dynamique engagée par la CGT :

- Création de 60 Qualifications D opérationnelles et par décalage de 60 qualifications C supplémentaires : cette 1ère avancée est à mettre au crédit de la mobilisation des cheminots de la SUGE, lors du rassemblement national organisé par la seule CGT en mars 2016. La CGT poursuit les discussions avec la direction pour le développement du nombre de qualifications D opérationnelles sur les prochains exercices de notations, en revendiquant que chaque agent SUGE soit placé directement à la qualification C après 3 ans d'ancienneté dans le service.
- L'accord agression : suite à la dénonciation des accords régionaux par la direction de la sureté, la CGT a porté des revendications claires pour ouvrir de nouveaux droits aux agents de la SUGE. Parmi ceux-ci, la direction retient l'application du futur accord agression aux agents blessés, même si l'interpellation a été rendue impossible ou en cas de dépôt de plainte contre un auteur non identifié.







- Déroulement de carrière / reclassement: la proposition d'action de la CGT en avril 2017, à laquelle ont participé plus de 100 agents SUGE de la DZS de PRG, a permis d'imposer à la direction des promotions sur le site d'origine des agents notés. Plus récemment, les interventions de la CGT, à différents niveaux de l'entreprise, ont permis de régulariser la situation d'un agent de qualification C tenant un poste à la qualification D depuis 18 mois. Notons encore l'annulation de la procédure de licenciement d'un agent SUGE, envisagée par la DZS IDF SUD, après qu'une inaptitude médicale ait été prononcée suite à un accident de travail lors de l'évaluation finale TIS à l'UDSUR (arrêt de travail de + de 8 mois). L'action de la CGT a, là aussi, contraint la direction à engager une procédure de reclassement
- Défense des droits des agents SUGE et dossiers disciplinaires: systématiquement, la CGT accompagne chaque agent qui la sollicite dans le rétablissement de ses droits.
- Pénibilité / fin de parcours professionnel : la CGT a engagé des discussions avec la direction de la sureté sur ces deux sujets. En termes de propositions, citons l'aménagement des postes de fin de carrière, la possibilité d'une reconversion dans un autre service avec le maintien des IPA/ICPA (ou indemnités équivalentes).
- Sécurité du personnel et l'intégrité physique des agents : Un peu partout sur le territoire et plus principalement dans les DZS de province, les directions ont régulièrement tenté d'imposer des équipes opérationnelles SUGE en tenue à deux agents en contact avec les voyageurs. A chaque situation connue, vos représentants du personnel CGT de proximité sont intervenus partout dans les territoires, que ce soit par l'action des CHSCT (en déposant des droits d'alerte) ou/et par le dépôt de DCI ou audiences, pour imposer des compositions d'équipes tenant compte du contexte sureté et géographique.
- ▶ Tentative malheureuse de fusion des sites SUGE Lyonnais : en force, sans aucune concertation et en dépit du bon sens, la DZS Sud Est annonçait en novembre 2016 la fusion des sites Lyonnais de Part Dieu et Perrache. Face à cette attaque en règle, la CGT et les cheminots sont immédiatement intervenus et à tous les niveaux de l'entreprise. La mobilisation rapide, puissante et tous services et à l'initiative de la CGT, a permis de mettre en échec ce projet malheureux et néfaste pour la SUGE, son personnel et le service public.
- Respect de l'accord mixité (indemnité journalière temporaire de parentalité): sur la DZS de Paris Nord et dans d'autres territoires, la CGT est intervenue pour faire appliquer pleinement les droits des agents SUGE jeunes parents et faire appliquer l'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la mixité (RHOOO881).
- Des représentants CGT cadres actifs et à l'offensive: ils ont dénoncé dès le début les réorganisations menant à la suppression de postes de nombreux encadrants. Dans la continuité de l'action, ils ont accompagné, aidé et conseillé les victimes de cette réorganisation économique. Lors des commissions de notations cadres, seule la CGT dénoncera le système de COCA visant à court-circuiter les mesures statutaires. La CGT reste également la seule organisation syndicale à dénoncer la mise en place du forfait-jours et de ses conséquences (augmentation d'une charge de travail rendue non visible, non-paiement des heures réellement effectuées etc.)
- Remplacement de la SUGE par les sociétés privées de gardiennage (TASK FORCE). Pourtant informée et mise en garde sur l'attaque de Transilien Ligne D (projet visant à remplacer les agents SUGE par des agents de sécurité privée lors de missions de contrôle), il aura fallu l'intervention immédiate des représentants CGT sur la DZS IDF Nord pour faire reculer la direction sur son projet où la notion du moindre coût demeure la seule préoccupation.

En confirmant la première place de la CGT à la SUGE, vous montrerez votre détermination à stopper les réformes néfastes. Vous renforcerez également un syndicat de transformation sociale qui résiste, agit et propose !



DU 16 AU 22 NOVEMBRE 2018 :

- √ Votez CGT pour le rassemblement de vos forces ;
- ✓ Voter CGT, c'est dire NON à la précarité, à l'arbitraire et à la régression sociale ;
- ✓ Voter CGT, c'est dire NON au système actuel de financement de la SUGE par les activités ;
- Voter CGT, c'est dire OUI aux valeurs de solidarité, OUI au service public, OUI à un haut niveau de sureté assuré par la SUGE.

Pour défendre le métier, JE VOTE CGT !

